

Le Conseil municipal se réunira salle du conseil, le
Jeudi 12 décembre 2024 à 19h

ORDRE DU JOUR -SESSION ORDINAIRE

<ul style="list-style-type: none">• Approbation du procès-verbal de la séance du 10 octobre 2024 ;
1. Approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme ;
2. Vente de parties de la parcelle ZM 1023 situées parcelle à Touty (Route de l'Eglise) Modification de la surface cédée du Lot A (parcelle ZM 1278) suite à document d'arpentage
3. Approbation de la convention opérationnelle de réalisation n°33-24-152 entre la commune et l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine (EPFNA)
4. Autorisation pour l'acquisition de la parcelle AB252 située 27 avenue de la Mairie par l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine
5. Délibération relative au temps de travail, à son annualisation pour certains services et fixant les cycles de travail ;
6. Modification du tableau des effectifs;
7. Adhésion a la convention de participation mutualisée pour le risque prévoyance proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde et détermination de la participation employeur ;
8. Renouvellement du contrat avec CNP Assurances Risques Statutaires au titre de l'année 2025 ;
9. Autorisation annuelle de procéder au recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents à l'occasion de remplacement ou pour faire face à un besoin lié à un accroissement occasionnel ou saisonnier d'activité
10. Choix du concessionnaire du service public de l'assainissement collectif et autorisation de signer le contrat de concession ;
11. Approbation du nouveau règlement du service Assainissement ;
12. Redevance de Performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025 ;
13. Fixation du prix de la collecte et du traitement des eaux usées, part Communale
14. Décision modificative n°2/2024-M49
15. Autorisation du Conseil Municipal pour engager les investissements 2025 du Budget Assainissement M49 ;
16. Autorisation du Conseil Municipal au Maire pour engager les investissements 2025 du Budget Principal communal M 57 ;
17. Acceptation d'une subvention du tennis club de Pompignac pour participation aux travaux de réhabilitation des courts de tennis extérieurs de la plaine des sports ;
18. Conventonnement avec Stade Formation – renouvellement année 2024-2025 ;
19. Adhésion et signature d'une convention de groupement de commandes pour l'achat de matériels destinés aux technologies de l'information et de la communication pour l'éducation ;
20. Présentation du rapport annuel d'activités établi par le SDEEG– exercice 2023
21. Remboursement sinistre
Porter à connaissance des décisions du Maire

Le Maire,
Céline DELIGNY-ESTOVERT

Publiée/affichée le :

